

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2019

Présents : PILI Agnès, VASSEUR Claude, HEINRICH Sandra, MARTINEZ Antoine, LAGARDE Philippe, HERNANDEZ Nicolas, AILLOUD Josette, LAVABRE Cédric.

PEREZ Anne, excusée par procuration à VASSEUR Claude.

Absents : RODRIGUES Aline, GUILLOTEAU Sébastien, VAUTRIN Jean, ROSSEL Guillaume.

1- Subvention école

Il est proposé d'accorder comme chaque année à OCCE une subvention pour les déplacements de 3000 € soit 500 € par classe pour l'année scolaire 2018- 2019

et d'attribuer au RASED une subvention de 208 € soit 1,30 X 160 élèves. *Délibération adoptée à l'unanimité*

2-Subvention au VTT club

Suite à leur demande il est proposé d'attribuer au VTT une subvention de 1200€. *Délibération adoptée à l'unanimité*

3-Subvention à Soca Cruz

Suite à leur demande il est proposé d'attribuer à Soca Cruz une subvention de 2000€. *Délibération adoptée à l'unanimité*

4-Subvention à Melando

Suite à leur demande il est proposé d'attribuer à Melando (troupe de théâtre) une subvention de 300€. *Délibération adoptée à l'unanimité*

4-Indemnité de conseil au comptable du trésor

Le Conseil municipal doit se prononcer sur le versement d'une indemnité de conseil au comptable du trésor de 420,58 €-*Délibération rejetée par 6 voix contre et 3 voix pour A Martinez, S Heinrich*

5-Durée d'amortissement des subventions d'équipement pour la route d'Assas

Proposition d'une durée d'amortissement de 5 ans de la somme de 42 365 €, soit 8 473 € par an. *Délibération adoptée à l'unanimité*

6 - Compte administratif 2018

(Pour ce point de l'ordre du jour, le maire ne prend pas part au vote.)

Le compte administratif 2018 fait apparaître le résultat suivant, conforme à celui du compte de gestion du percepteur :

Section de fonctionnement	prévision	réalisation
Dépenses	1 174 208 €	581 189,85 €
Recettes	1 174 208 €	1 077 873,99 €

Soit un excédent de fonctionnement de : + 496 684,14 €

Section d'investissement	prévision	réalisation
Dépenses	707 065 €	183 112 €
Recettes	707 065 €	165 860 €

Soit un déficit d'investissement de : - 17252 €

Commentaire :

*Fonctionnement :

il y a eu augmentation des rentrées fiscales suite à l'implantation des nouveaux arrivants, pas de baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) pour la même raison, mais baisse de la participation de Fontanes.

* Investissement :

La différence entre les prévisions et la réalisation vient du fait que la part la plus importante des travaux de la route d'Assas ne sont exécutés que cette année, et le déficit est dû au fait que nous n'avons pas reçu toutes les subventions (versées à la fin des travaux).

Le taux d'endettement de la commune est passé de 0,33 à 0,29. *Délibération adoptée à l'unanimité*

7 – Vote du compte de gestion 2018

Le conseil municipal doit approuver le compte de gestion 2018 envoyé par le percepteur. *Délibération adoptée à l'unanimité*

8 - Affectation du résultat 2018

Il est proposé d'affecter le résultat 2018 au budget primitif 2019, comme suit :

⇒ **513 562,34 €** en recettes de fonctionnement, au compte 002 « excédent antérieur reporté »

⇒ **17 252 €** en déficit d'investissement, au compte 001 « déficit d'investissement reporté »

⇒ *Délibération adoptée à l'unanimité*

9 - Vote des taux 2019 de la taxe d'habitation, de la taxe foncière sur les propriétés bâties et de la taxe foncière sur les propriétés non bâties

Il est proposé de fixer les taux des 3 taxes comme suit :

Impôt	Proposition de taux 2017 (inchangés depuis 2011)
taxe d'habitation	15,71 %
taxe foncière sur les propriétés bâties	18,31 %
taxe foncière sur les propriétés non bâties	73,07 %

Le produit fiscal attendu en 2019 sera de 277 129 € soit 10 780 € de plus qu'en 2018. Dans un contexte budgétaire toujours tendu (stagnation des dotations de l'Etat et progression des dépenses de fonctionnement courantes), nous faisons le choix de ne pas augmenter la pression fiscale, comme ces 10 dernières années. *Délibération adoptée à l'unanimité*

10 - Vote du budget primitif 2019 -

Le projet de budget primitif 2019 s'établit comme suit :

BP 2019	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses et recettes	1 098 131 €	1 548 864 €

Délibération adoptée à l'unanimité